Image not found or type unknown

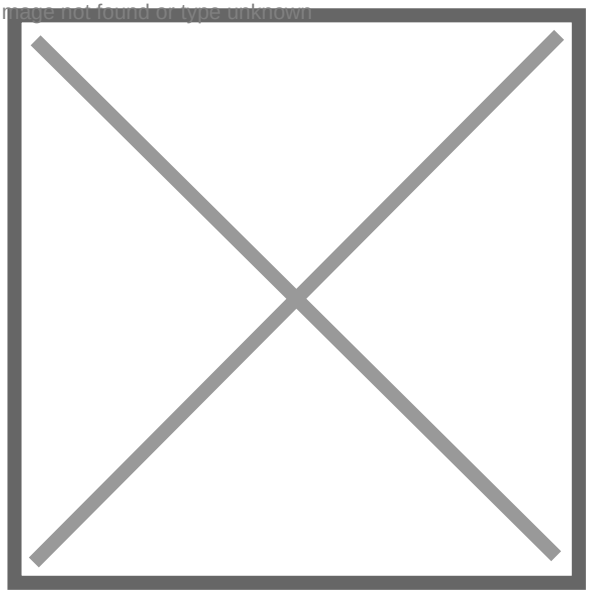

Les propos de votre hiérarchique peuvent t'ils être diffamatoire?

Par **jimmy**, le **18/03/2008** à **11:37**

Lors de ma prise de service un matin a l'aube un hiérarchique de mon entreprise nous demande de mous rendre dans une salle mes collègues et moi. Il désigne certains d'entre nous et nous dit devant tout le groupe que nous avons une haleine forte et que nous avons les yeux exorbités et qu'il ne nous pense pas apte à assurer notre service et qu'il ne prend pas le risque de travailler avec nous. Comment peut t' on interpréter ses paroles cella peut t' il entrer dans le cadre de la diffamation?
Je précise que les personnes on été désigné du doigt 4 sur 16 devant tout le groupe et oralement à voie haute.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés